

# GUIDE pour la rédaction des bilans des CAPH

## Commissions pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées

### INTRODUCTION

- Année de référence du rapport
- Date de rédaction
- Date de présentation/validation par la CAPH
- Mot d'introduction du président (éventuellement, pour communication publique)

### 1 - PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

#### a) Données générales

- Quelle structure : commune ou Communauté de Communes (CC) ou Communauté d'Agglomération (CA)
- Périmètre de la CC ou de la CA : nombre de communes, communes membres, nombre d'habitants...
- Pour les CC et CA : compétences en lien avec l'accessibilité (aménagement de l'espace, transports, voirie, élaboration des diagnostics accessibilité, ...).

#### b) Contexte socio-économique

- Evolution de la population : indiquer sur les 5 ou plus dernières années, si votre population est en baisse, à l'égal ou en augmentation

#### c) Référents dans le domaine de l'accessibilité

- Référent élu : à préciser
- Référent du/des service(s) de la collectivité : à préciser
- Autres (association/habitants...) : à préciser

#### d) Documents de planification

- Plan de Déplacements Urbains (PDU)
- Plan Local de Habitat (PLH)
- Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)
- Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Carte communale
- Lotissements, zone d'activités, ...



## 2 - PRESENTATION DE LA CAPH

- Composition
- Date de l'arrêté de création
- Actes de décisions

## 3 - FONCTIONNEMENT DE LA CAPH ET GOUVERNANCE

- Réunions : dates, ordres du jour, groupes de travail, ...
- Lien CAPH communale/CAPH intercommunale
- Actions de communication (journal, site internet, sensibilisation, ...)

## 4 - MISSIONS ET ACTIVITÉS DE LA CAPH

### a) Constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des espaces publics, des transports.

- Avancement des documents d'accessibilité : Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA), Plan d'Aménagement de la Voirie et des Espaces publics (PAVE), Diagnostics accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP).
- Bilan de la mise en accessibilité des ERP privés.
- Recensement des attestations d'accessibilité pour les travaux soumis à permis de construire.

### b) Proposition pour améliorer la mise en accessibilité.

- Concertation sur les projets à partir des PAVE, des diag ERP, ...
- Concertation pour la réalisation de travaux avec les commerçants, les comités de quartier, ...
- Continuité de la chaîne de déplacement : liens transports/voirie, voirie/ERP.

### c) Organisation du recensement des logements accessibles.

- Demandes d'autorisation de construire des logements neufs destinés à la location ou le vente.
- Relation avec les bailleurs publics et privés.

## 5 - INITIATIVES ET « BONNES PRATIQUES »

- Présentation de projets dont l'expérience réussie serait à mettre en valeur (études, concertation, financements, mise en œuvre, qualité d'usage, ...), projets « menés ».

## 6 - CONCLUSION

- Bilan des faits marquants de l'année en matière d'accessibilité, les actions à renouveler et les difficultés rencontrées.

## ANNEXE - GRILLE D'ANALYSE

- Indicateurs de l'évolution de la mise en accessibilité proposés par le groupe de travail de l'observatoire départemental de l'accessibilité.

Merci d'avoir pris le temps de rédiger ce bilan